

4° Dans un grand empire européen, on a vu, il y a un certain nombre d'années, les catholiques, qui ne formaient qu'un tiers de la population totale, lutter contre un gouvernement persécuteur et l'obliger en assez peu de temps à retirer ses lois anticatholiques et à rendre justice complète à l'Eglise.

En face de cet exemple, comment se fait-il qu'au Canada, où le pouvoir politique est animé d'une bienveillance égale envers toutes les croyances, les catholiques, qui composent près des deux tiers de la population de la Puissance, n'aient pu et ne puissent obtenir de ce pouvoir la cessation du traitement injuste auquel les catholiques manitobains ont été et restent soumis ?

Comment se fait-il qu'au Manitoba même, où le pouvoir provincial ne peut être dit formellement persécuteur du catholicisme, les catholiques, qui forment au moins le tiers de la population totale, ne puissent amener ce pouvoir à les remettre dans la jouissance des droits dont les a injustement privés la législation de 1890 ?

Nous soumettons ces interrogations, N. F. C. F., à votre examen et à vos réflexions.

Pour terminer cette Lettre que nous avons jugé utile de vous adresser, nous vous dirons en empruntant les idées et les paroles de l'immortel Léon XIII :

Catholiques du Manitoba ! Nous avons confiance que, Dieu aidant, vous arriverez un jour à obtenir pleine satisfaction. Cette confiance s'appuie surtout sur la bonté de votre cause, ensuite sur l'équité et la sagesse de ceux qui tiennent en main le gouvernement de la chose publique, et enfin sur le bon vouloir de tous les hommes droits du Canada. En attendant, et jusqu'à ce qu'il vous soit donné de faire triompher toutes vos revendications, ne refusez pas des satisfactions partielles. C'est pourquoi, partout où la loi, ou le fait et les bonnes dispositions des personnes vous offrent quelques moyens d'atténuer le mal et d'en éloigner davantage les dangers, il convient tout à fait et il est utile que vous en usiez et que vous en tiriez le meilleur parti possible. Partout au contraire où le mal n'aurait pas d'autre remède, nous vous exhortons et vous conjurons d'y obvier par un redoublement de généreuse libéralité. Vous ne pourrez rien faire qui vous soit plus salubre à vous-mêmes, ni qui soit plus favorable à la prospérité de votre pays, que de contribuer au maintien de vos écoles dans toute la mesure de vos ressources.

Sera la présente Lettre lue et publiée etc...